

La menace et l'effort de défense du petit état neutre : avions, DCA, défense antichar : les besoins les plus urgents de notre armée

Autor(en): **Brunner, Dominique**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **119 (1974)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La menace et l'effort de défense du petit Etat neutre

Avions, DCA, défense antichar — les besoins les plus urgents
de notre armée

Dans son rapport de ce printemps sur l'évolution de la menace militaire à l'échelon global, le chef de l'état major des Etats-Unis, l'amiral Thomas Moorer, déclarait au sujet des forces conventionnelles soviétiques: « Les armes et équipements soviétiques que nous avons observés au Moyen-Orient, démontrent tout comme d'autres faits que les importantes forces terrestres de l'URSS sont en voie de modernisation — nouveaux blindés et nouveaux véhicules de combat, ainsi que nouvelles armes d'appui à hautes performances. Certaines indications donnent en outre à penser que l'Union soviétique met au point des unités aéroportées disposant d'hélicoptères de combat qui — s'ajoutant aux nouveaux blindés et véhicules de combat — accroîtront la mobilité tactique et la puissance de feu de ses forces terrestres ». Pour mesurer la portée de cet effort soviétique, il faut avoir à l'esprit l'importance — tant au point de vue quantitatif que qualitatif — des forces terrestres dont l'URSS dispose déjà.

Selon le rapport du ministre de la défense des Etats-Unis du 4 mars 1974, les forces immédiatement disponibles de l'URSS dans le secteur Centre Europe se chiffrent à 27 divisions stationnées en Pologne, RDA et Tchécoslovaquie, auxquelles s'ajoutent 31 divisions des pays précités. Dans le secteur faisant face à ces pays l'OTAN met présentement en ligne 19 divisions et quelque 14 brigades ou régiments renforcés (d'après l'Institut des Etudes Stratégiques de Londres).

Alors que les effectifs du Pacte de Varsovie pourraient être portés à 90 divisions dans ce même secteur en l'espace de quelques semaines, l'OTAN ne pourrait compter, à brève échéance, que sur moins d'une dizaine de divisions supplémentaires.

La raison du déséquilibre que ces chiffres font apparaître réside dans l'ampleur des forces terrestres de l'Union soviétique, dans l'ensemble quelque 160 divisions, pour l'essentiel blindées ou mécanisées. D'après le rapport de 1973 du ministre de la défense des USA, plus de la moitié de ces grandes unités sont destinées à être engagées, le cas

échéant, sur le théâtre européen. Précisions enfin que ce sont les divisions du premier échelon, les 31 grandes unités réparties sur 4 pays de l'Europe de l'Est — Pologne, RDA, Tchécoslovaquie, Hongrie — qui ont d'abord bénéficié de l'effort d'armement qualitatif entrepris par Moscou durant les dernières années, une des observations qui incitent à la méfiance à l'endroit de la thèse propagée par Moscou et ceux qui, en Occident, œuvrent dans le sens du prétendu « paradis des travailleurs », selon laquelle le péril jaune imposerait à l'URSS le gigantesque effort militaire dont nous sommes témoins.



Chars et fantassins portés de l'armée soviétique lors de manœuvres.

LA MENACE POTENTIELLE — CRITÈRE DE NOTRE DÉFENSE

C'est à la lumière de ces faits qu'il faut juger notre défense nationale suisse. Nos objectifs stratégiques sont foncièrement défensifs. C'est la possibilité du déclenchement d'hostilités qui pourraient s'étendre à notre territoire, et ce sont les possibilités militaires de certaines puissances

qui décident en définitive de l'ampleur et de la nature de notre effort en matière de défense — ou, plus exactement, qui devraient en décider, car s'il en était réellement ainsi, nos dépenses militaires ne seraient pas tombées à quelque 1,8 % du produit national brut, alors que notre armement présente des lacunes inquiétantes et qu'une menace potentielle sérieuse et mesurable pèse sur l'Europe occidentale. Quelle valeur peut-on, dans ces conditions, attribuer à l'armée dans son état actuel, et quels sont ses besoins les plus urgents, notamment dans le domaine de l'armement?

QUE VAUT NOTRE ARMÉE AUJOURD'HUI?

Si nous admettons que nos soldats seraient, devant une menace concrète, prêts à se battre et que la volonté de résistance de la population serait intacte, on est en droit de dire qu'un agresseur devrait péniblement vaincre un système de défense dont la profondeur correspond pratiquement à celle du pays. Si cet attaquant doit craindre de se heurter sans cesse à de puissants barrages antichar et d'être pris à partie par des blindés, une appréciation objective de la situation devrait lui conseiller de contourner notre secteur — tout comme le fit l'armée allemande de 1914 en raison des difficultés que, présentait notre terrain et de l'opinion qu'elle avait de notre capacité de résistance.

Aujourd'hui, les conditions sont partiellement remplies pour qu'un attaquant éventuel conclue de son analyse des avantages et des risques que présenterait pour lui une opération contre et à travers la Suisse dans le contexte d'un conflit européen, qu'il vaudrait mieux s'abstenir. Pour qu'elles le soient, à vues humaines, pleinement, ce qui correspond au but primordial de notre politique de sécurité tel qu'il est défini dans le rapport du Conseil fédéral du 27 juin 1973, récemment approuvé par les Chambres, il faut que l'armement antichar de l'infanterie et que les moyens propres à protéger nos formations mécanisées contre des attaques aériennes soient considérablement et rapidement améliorés. Il est en outre indispensable de renforcer notre défense aérienne en général.

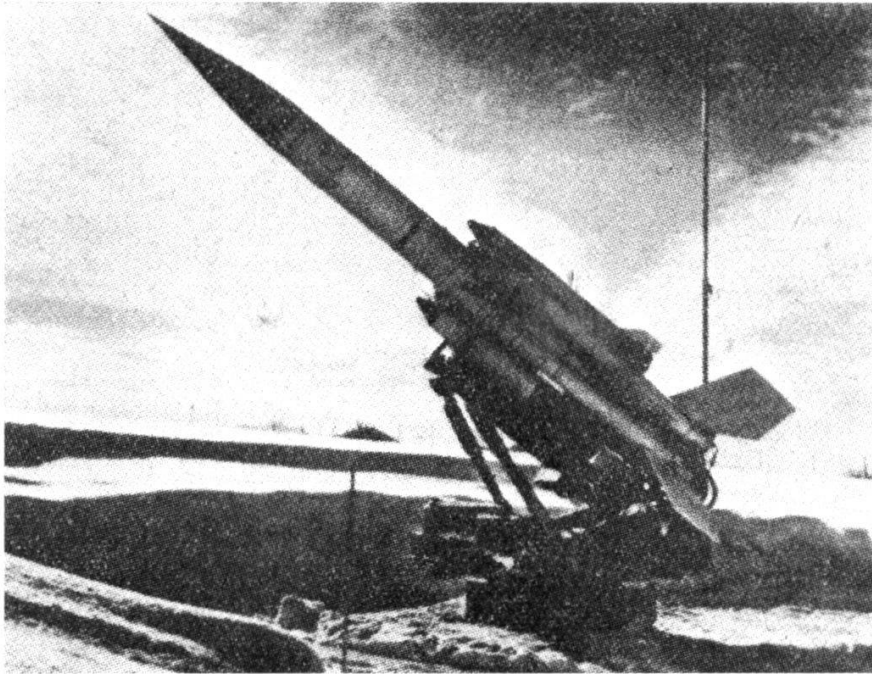


L'arme antichar américaine TOW,
une fusée filoguidée de la deuxième génération.

DISSUASION ET DÉFENSE AÉRIENNE

Ce dernier domaine revêt une importance particulière sur le plan de la dissuasion. En effet, l'Autriche et la Suisse constituent un corridor Est-Ouest d'une longueur de 800 km qui scinde en deux le dispositif de l'OTAN. Si la France cherchait, en cas de conflit en Europe, à se tenir à l'écart, l'OTAN se verrait contrainte pour assurer la liaison par la voie des airs entre ses secteurs Europe centre, où se trouve la masse de ses forces conventionnelles, et Europe sud, plus particulièrement l'Italie, de violer la neutralité de la Suisse ou de l'Autriche ou bien des deux pays. Cela ne manquerait pas d'appeler l'intervention des forces aériennes du Pacte de Varsovie qui pourraient aussi chercher à emprunter ce corridor pour prendre à revers les forces de l'OTAN. De telles manœuvres apparaissent d'autant plus vraisemblables que l'Autriche est incapable, vu l'état de sa défense aérienne, de s'y opposer. Il en résulte que la crédibilité de notre volonté de maintenir notre neutralité

et de remplir les obligations qui en découlent, dépend dans une large mesure de l'efficacité de notre défense aérienne.



La fusée sol-air Bloodhound dont disposent nos troupes de DCA.

RENFORCEMENT INDISPENSABLE DE L'AVIATION ET DE LA DCA

Il importe donc de poursuivre l'effort commencé au cours des années soixante — avec l'acquisition des engins sol-air Bloodhound, des chasseurs Mirages et du système d'alerte et de conduite Florida. Dans les circonstances actuelles il s'agit d'abord d'acquérir de nouveaux avions de combat aptes avant tout à couvrir tant les ripostes de nos bataillons et régiments blindés que nos chasseurs — bombardiers Hunter et Venom et, simultanément, de renforcer notre DCA. L'amélioration de l'efficacité de nos canons de 35 mm radarisés par l'introduction du système Skyguard, telle qu'on la prévoit à Berne, constituerait une mesure judicieuse. En outre, et pour assurer une protection anti-aérienne permanente à nos troupes blindées, donc mobiles, l'acquisition d'un système comme le char de DCA bi-tube, mis au point en Suisse et en voie d'introduction dans plusieurs armées européennes, s'impose. Il apparaît donc urgent de renforcer tant l'aviation que la DCA. Ces deux composantes de

la défense aérienne sont indispensables, et il serait erroné de renoncer à la composante « avion » sous prétexte que la récente guerre au Moyen-Orient aurait démontré la supériorité de la DCA. Ceux qui tirent cette conclusion ignorent l'issue de la guerre déclenchée par les Arabes — c'est-à-dire leur défaite sur le champ de bataille —, oublient que les Israéliens n'ont, au cours de cette guerre et malgré le formidable barrage de DCA mis sur pied par les Russes, perdu que quelque 120 appareils de combat, sur plus de 360, et négligent l'aspect « coût » du dispositif de DCA arabe, lequel peut être évalué à plus de 20 milliards de francs. La guerre d'octobre 1973 n'a pas sonné le glas de l'aviation, mais démontré qu'une défense aérienne efficace suppose de bons avions et une DCA moderne.

Capitaine EMG Dominique BRUNNER

